



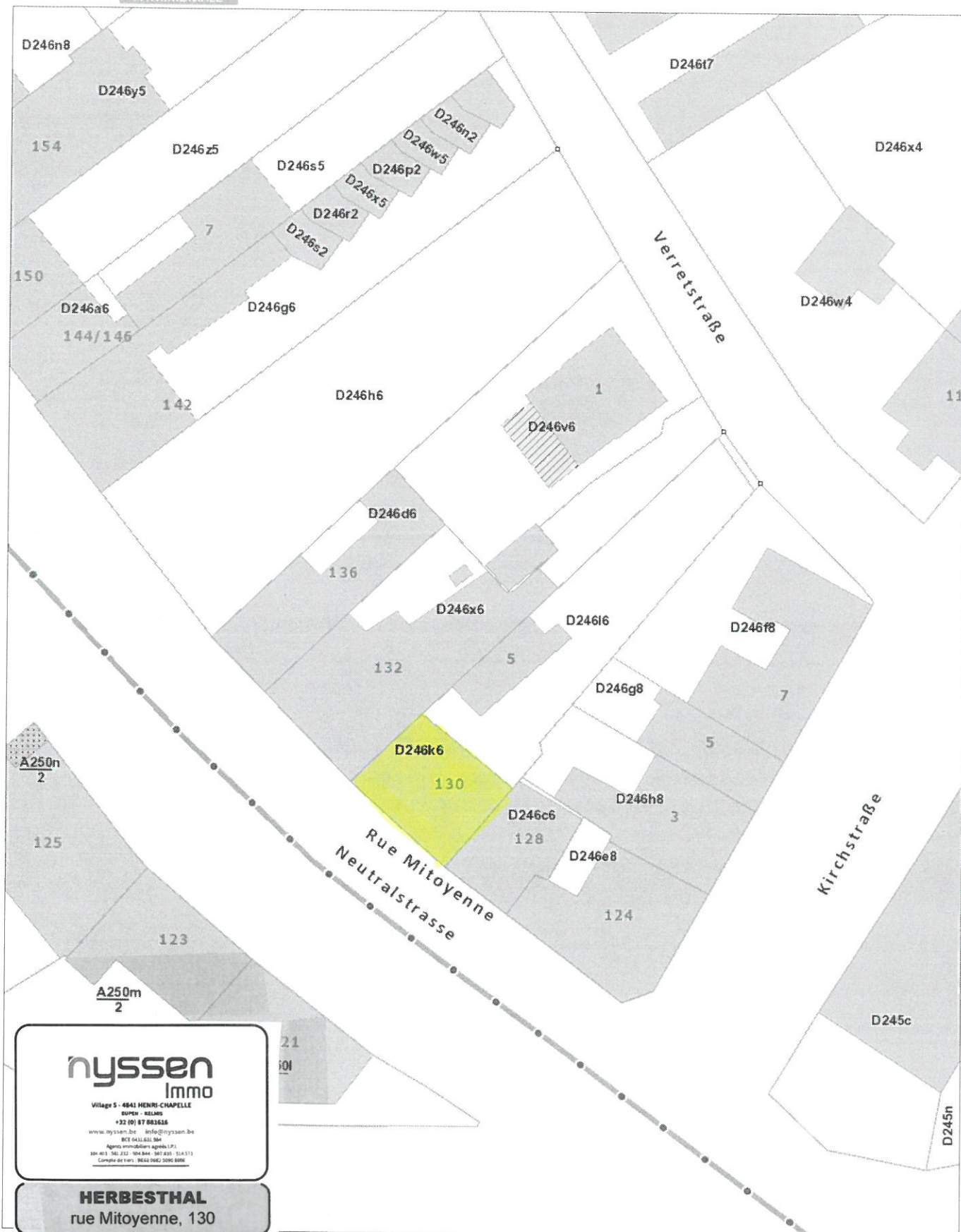
## Extrait du plan parcellaire cadastral

Centré sur :  
LONTZEN GEM 1/LONTZEN/

Situation la plus récente

Fait le 11/03/2022

Échelle : 1 : 500

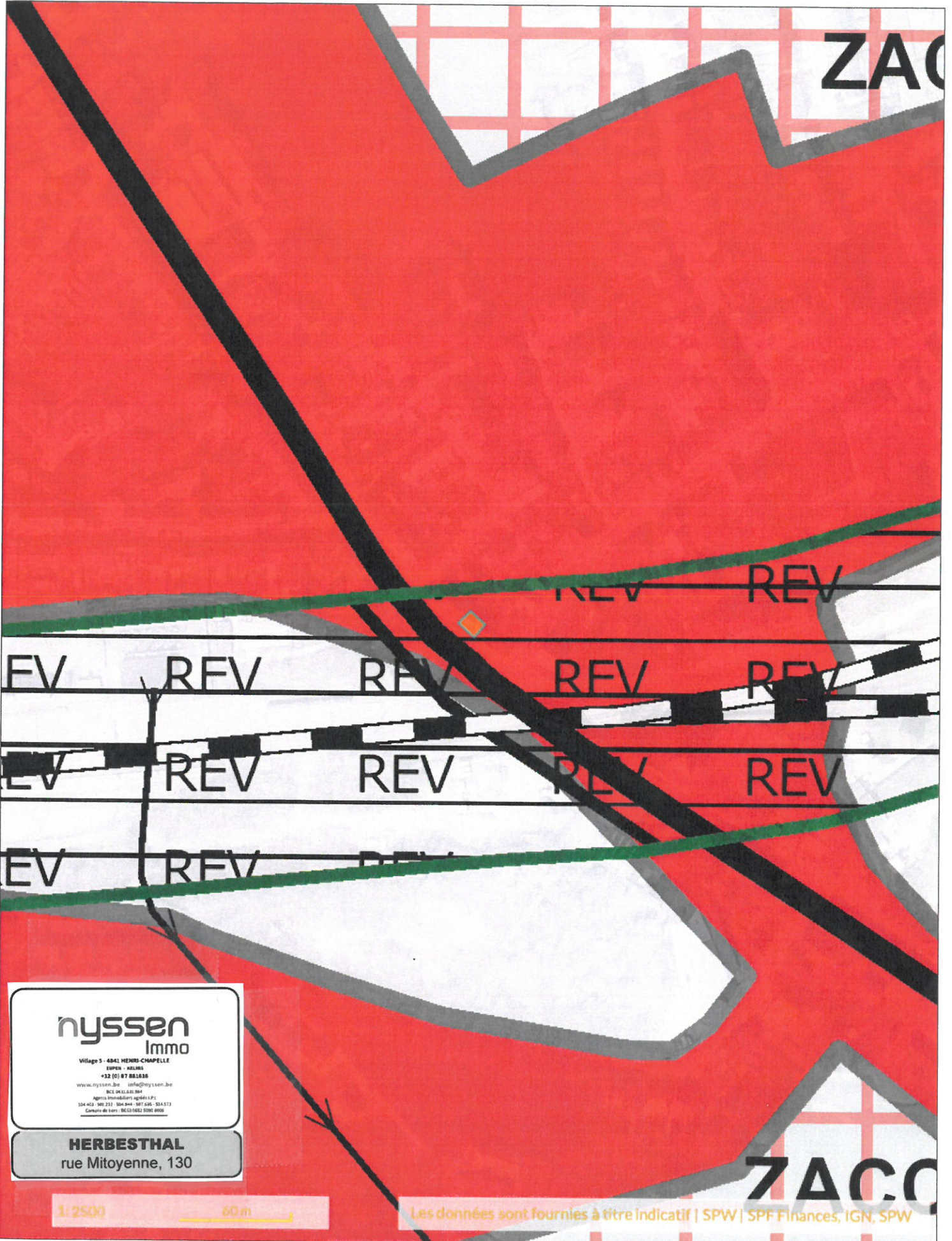


**nysse**  
Immo

Village 5 - 4841 HENRI-CHAPELLE  
0478 81 51 49  
+32 (0) 87 803636  
www.nysse.be info@nysse.be  
BCE 0433631394  
Agence immobilière agréée I.P.I.  
SIN 403 581 232 - 104 844 - 387 431 - 514 513  
Compte de tiers : 0842 2092 8090

**HERBESTHAL**  
rue Mitoyenne, 130

L'AGDP est l'auteur du plan parcellaire cadastral et le producteur de la base de données de laquelle les données sont reprises et jouit de la propriété intellectuelle comme repris dans la loi sur les droits d'auteurs et les droits des bases de données. Depuis le 01/01/2018 les bâtiments du plan parcellaire cadastral seront repris progressivement et remplacés par un set de données (= Bpn\_ReBu autrement dit Bâtiment Régionaux) géré par les régions. L'AGDP ne sera dès lors plus responsable pour la représentation des bâtiments sur le plan parcellaire cadastral.



ZAC

REV REV

EV REV REV REV REV REV

EV REV REV REV REV

EV REV REV

**nyssen**  
Immo

Village 5 - 4041 HERMIS-CHAPELLE  
ESPEN - BELGIË  
+32 (0) 87 881836  
www.nyssen.be info@nyssen.be  
BCE 0412183834  
Agents immobiliers agréés I.F.I.  
104 403 300 213 304 844 - 507 436 - 524 513  
Compteur de votes: 981218321 5200 8900

**HERBESTHAL**  
rue Mitoyenne, 130

1:2500 

Les données sont fournies à titre indicatif | SPW | SPF Finances, IGN, SPW

ZAC